

PLÉLANmag

janvier / février 2011

N°9

Retour sur les moments forts...



Quels commerces à Plélan ?
 Vos réponses



Portrait
 Roger Martin,
 pour mémoire

Plélan-le-Grand à votre service

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi : 9h-12h et 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30

+ le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois
de 9h à 11h30

Tél : 02 99 06 81 41

email : accueil@plelan-le-grand.fr

site internet : www.plelan-le-grand.fr

PERMANENCES en MAIRIE

Pour un rendez-vous avec le maire, un adjoint, le député, la conseillère générale, l'architecte conseil ou l'ADIL, s'adresser directement à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02 99 06 81 41.

OUVERTURE Médiathèque

Mardi : 16h30-19h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Vendredi : 16h30-19h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h30

Tél. 02 99 61 80 03

email : mediatheque@plelan-le-grand.fr

Site internet : www.mediatheque-julien-gracq.fr

OUVERTURE Cyber-Base

Mardi : 16h30-18h

Mercredi : 14h-17h30

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 16h30-18h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Tél. 02 99 61 80 03

email : cyberbase@plelan-le-grand.fr

OUVERTURE Déchetterie

Lundi et jeudi : 8h30-12h & 13h30-18h

Samedi : 8h30-12h30 & 13h30-17h30

CARNET

(de novembre à décembre 2010)

Naissances

LEVEAU Alexia
ROGER Tom
SANS Anatole
GAUDICHON Naël
MONNIER Eloane
BARRE Sarah
CHEVALIER Iris

Mariage

ALEHAUSE Christopher et NICHITA Marina

Décès

CHAUSSE LUCIEN
ROLLAND EUGÈNE
MARTIN ROGER
MAUFFAIT NÉE DANET LOUISE
BORGARD NÉE CARRERAS JEANNE
THOMAS NÉE LACROIX ODETTE
MAUNY MICHEL
DE POULPIQUET DU HALGOUËT VIVA
DARIEL ELISABETH
PERSEHAIE MARIE-ANGE
FRESNEL MICHEL
BIHOUÉE EUGÈNE
DÉTOC MAURICE



Tout le monde dansait à Plélan en juillet dernier.

Le "PLÉLAN mag" est une publication de la municipalité de Plélan-le-Grand.

Directeur de publication : Laurent Peyrègne

Directrice adjointe : Patricia Garin

Charte éditoriale et graphique : Frédéric Chenu

Rédaction : Bénédicte Rolland & Frédéric Chenu

Photos : Frédéric Chenu, Jackie Berteaud & Béatrice Beaudaire

Imprimerie : IPO

Contact : Mairie de Plélan-le-Grand : 02 99 06 81 41
courriel : communication@plelan-le-grand.fr



“Bouger durablement”

Le temps passe vite et il est parfois intéressant de revenir en arrière et de s'arrêter sur les moments, petits et grands qui ont marqué la vie de la commune. Nous nous permettons donc un exercice de mémoire, comme on fait une pause pour mieux repartir. Inaugurations, spectacles, manifestations, concerts, nos pages ne pouvaient contenir toute la richesse de l'année 2010, nous avons donc procédé à une sélection. Veuillez nous excuser si un événement qui vous est cher ne figure pas dans cette rétrospective. Malgré tout, les images parlent d'elles-mêmes : Plélan bouge, grandit, vous le constatez au quotidien.

A partir du 19 février “ça bougera même durablement”. A cette date vous serez tous invités à réfléchir aux enjeux de notre avenir, dans le cadre du premier forum Agenda 21. Un descriptif complet de la manifestation accompagné d'un bulletin d'inscription seront déposés dans vos boîtes-à-lettres à la mi-janvier. Nous comptons vivement sur votre inscription : l'avenir de notre territoire ne sera durable et solidaire que si nous le définissons tous ensemble...

En attendant, nous vous souhaitons à toutes et à tous, une excellente année 2011, pleine de promesses et de succès, et vous invitons à nous retrouver le **samedi 8 janvier à 18h** au restaurant municipal pour la cérémonie des vœux.

L'équipe municipale

SOMMAIRE



3 Le mot de l'Équipe municipale

4 > 7

Actualité de Plélan

- Quels commerces à Plélan ?
- Vos réponses

- Plélan pilote la formation

- Collecte des déchets :

- les changements pour 2011

- Un parc “attractif” pour l'école
primaire

- Travaux au presbytère

- Les salles ont un nom



8 > 11

Plélan -le dossier-

- 2010 : retour sur les moments forts



12 > 13

Plélan & vous

- Yukikan prend son envol

- A BRAS ouverts

- Entre le marteau et la plume

- L'or et le bois

- Argol, pour les petits lecteurs



14

Agenda

15

Portrait

- Roger Martin :
“Pour mémoire”



16

Programme du cinéma



Quels commerces à Plélan ? Vos réponses

Rappelez-vous, il y a quelques mois, le Plélan-Mag de septembre/octobre vous proposait de remplir un questionnaire concernant l'offre de commerces à Plélan. Dépouillement et analyse des réponses.

Une cinquantaine de foyers, représentant une centaine de personnes, ont retourné le questionnaire intitulé : "Quels commerces à Plélan ?". Cette enquête avait double vocation : à la fois recueillir vos besoins en tant que consommateurs et usagers de services, mais aussi de savoir si les commerces et services attendus avaient plus de sens, selon vous, en centre ville ou en zone d'activité intercommunale. La convergence des réponses permet de souligner les tendances fortes et révèle que vos attentes concernent trois secteurs principaux : l'alimentaire, le vestimentaire et la santé.

Malgré la bonne représentation du commerce alimentaire à Plélan (l'implantation prochaine du LIDL en entrée de bourg, viendra encore renforcer cette offre), l'enquête souligne d'une part l'envie de voir se développer une offre alimentaire sur une surface relativement conséquente en zone d'activité (produits traiteurs & produits bio) et des produits alimentaires à haute valeur ajoutée, type épicerie fine, en centre ville. D'autre part, l'enquête pointe le déséquilibre entre la zone ouest et la zone est de Plélan, suite à la délocalisation du Super U.

Deuxième attente qui remonte de cette consultation, celle touchant aux vêtements et particulièrement à la chaussure. Suite à un déficit de l'offre, la population a pris l'habitude d'effectuer ses achats complémentaire en dehors de la commune. Une récente étude de marché indique d'ailleurs une "évasion commerciale" (achats en dehors de la commune) de l'ordre de 60%. On souhaiterait donc voir s'implanter des magasins en zone d'activité, offrant un large choix de gamme et de volume. Enfin, concernant l'offre de services, les habitants consultés considèrent la

création d'une crèche collective et l'accès aux soins comme des priorités. On regrette ainsi, l'absence d'un laboratoire d'analyse, de radiographie, et de spécialistes : ophtalmologiste, pédiatre....

Comment aller plus loin et répondre aux attentes exprimées dans l'enquête ? Bien entendu, il ne suffit pas de le vouloir pour que les enseignes ou des services viennent s'implanter sur la commune. Pour Bénédicte Rolland, adjointe à la vie économique locale, le moyen le plus efficace pour motiver les investisseurs, consiste à créer une vraie synergie entre la municipalité, la Communauté de Communes de Brocéliande et l'UCAP. "Nous devons travailler à l'unisson pour contenter les besoins des habitants, mais aussi pour que le développement de la zone d'activité ne se fasse pas aux dépens du centre bourg."

Aurélien Guinard, chargée du développement économique à la Communauté de Communes de Brocéliande, ajoute que les vœux exprimés par les plélanais trouvent déjà un écho dans les projets en cours : "Des contacts sérieux sont pris avec une enseigne de vêtements qui pourrait prochainement s'implanter sur Plélan". Ainsi, tandis que la zone d'activités des Noës se destine à l'industrie et à l'artisanat, celle des Grands Chênes, en cours d'aménagement, privilégiera l'implantation de commerces et d'un pôle paramédical. Ce pôle aura le mérite de regrouper sur un même lieu des kinésithérapeutes et des infirmiers qui se relocaliseront pour mutualiser leurs services. Il permettra également d'accueillir de nouveaux acteurs de la santé : orthophoniste, psychologue et podologue. Enfin, un projet de mini-crèche est également à l'étude et concernerait les communes de Plélan-le-Grand et



Une attente forte des plélanais en terme d'offres vestimentaires et de commerces de chaussures.

de Bréal-sous-Montfort. Cette crèche pourrait prendre la forme d'une société coopérative et proposer des places (certes en nombre réduit) à la fois aux enfants des salariés des entreprises associées et aux collectivités.

Pour aller plus loin dans la prospective, la cohérence entre les trois acteurs du développement économique que sont la Communauté de Communes de Brocéliande, la municipalité et l'UCAP est devenu incontournable. Elle permettra d'élaborer un dossier qui sera soumis aux investisseurs et à l'agence de développement économique d'Ille-et-Vilaine pour attirer les entreprises exogènes. Dans une conjoncture économique et commerciale qui incite peu à la prise de risque, la mutualisation des efforts et le soutien aux initiatives locales pourront faire la différence auprès des investisseurs.

Plélan pilote la formation



Annie Glémot responsable de l'antenne 35 au CNFPT Laurent Peyrègne, Maire de Plélan-le-Grand, Richard Dassule DGS.

À l'automne 2010, la commune de Plélan a mis en place un plan de formation pour chacun de ses 34 agents. Il s'agit, selon le directeur général des services de la commune, Richard Dassule : "de coller au plus près des besoins de la collectivité tout en renforçant la valeur professionnelle des agents". Le CNFPT (Centre National de La Fonction Territoriale) qui assure habituellement la formation des agents territoriaux, était présent dans les murs de la Mairie de Plélan le jeudi 23 septembre pour relayer l'initia-

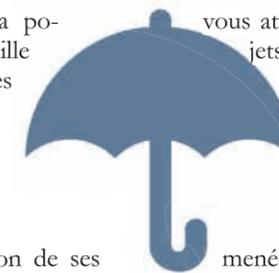
tive auprès des directeurs généraux et des secrétaires des Communautés de Communes de Brocéliande et de Maure de Bretagne. Pour Annie Glémot, responsable de la formation au CNFPT et animatrice de la réunion : "Ce premier rendez-vous permettra aux collectivités de mieux cerner les avantages d'un plan de formation, et pour le CNFTP de fournir, dans l'avenir, une offre de formation déconcentrée et réellement adaptée aux besoins des collectivités territoriales".

La CAF change de TEL

La CAF d'Ille-et-Vilaine change le numéro de téléphone destiné à ses allocataires. Il leur faut désormais composer le 0810 25 35 10.

Objets trouvés :

Depuis le 15 mars, la police municipale recueille en mairie la totalité des objets trouvés sur la commune, y compris ceux qui auraient été confiés à la Brigade de Gendarmerie. Elle les tient à la disposition de ses propriétaires. Ayez le réflexe de vous renseigner pour savoir si l'objet que vous aviez cru irrémédiablement perdu, ne



vous attend pas au service des objets trouvés de la police municipale. Pour l'anecdote, dans une commune des Côtes d'Armor, il a été trouvé un jour, une enveloppe contenant 500€ en billets de 20€. La somme fut ramenée au service des objets trouvés de la police municipale. Un an plus tard, le propriétaire des 500 € ne s'était toujours pas manifesté. La somme fut remise à son découvreur.

C'est voté

CONSEIL MUNICIPAL du 4 novembre 2010

- > Adoption du rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable remis par le Syndicat Intercommunal des Eaux et de la Forêt de Paimpont.
- > Dans le cadre du projet d'extension et de réhabilitation du réseau d'eaux usées, le Conseil municipal adopte le dossier de consultation des entreprises et demande une subvention auprès de l'Agence de l'eau.
- > Lancement d'une étude d'optimisation des bâtiments communaux dans la perspective de la création d'un nouvel équipement structurant pour la commune.
- > Application du régime forestier à une parcelle cadastrée N° 43 section XC, au lieu-dit la Lande du Grand Bois.
- > Contractation d'un emprunt de 500 000 € auprès du Crédit Mutuel de Bretagne, pour le programme d'investissement 2010.
- > Acceptation de trois avenants supplémentaires, dans le cadre des travaux d'extension du restaurant scolaire pour un montant total de 12 793,68 €
- > Sollicitation d'une subvention du Conseil Général, au titre du Contrat de Territoire pour l'emploi en bibliothèque et l'acquisition d'imprimés.
- > Signature d'un avenant fixant la nouvelle rémunération du maître-d'oeuvre dans le cadre de l'évolution des travaux du cimetière.
- > Participation de 23 240 € de la commune pour les travaux d'éclairage public à proximité du cinéma.
- > Attribution d'une subvention à l'ADSCRP de 695 € pour l'opération "Trackmania" à Brest.
- > Acceptation d'une prime de fin d'année de 437 € aux agents de la commune.
- > Autorisation du dépôt de permis de construire pour un local technique au cimetière.
- > Autorisation de signer les marchés de travaux pour le presbytère (voir art. p.7)
- > G. Beaudouin et C. Leblay ont été élus pour siéger au sein du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust.
- > Ajout d'un paragraphe au P.O.S. qui autorise les toitures-terrasses végétalisées, ou non, pour les bâtiments publics ou d'intérêt collectif.

Collecte des déchets, changement en 2011

Le Smictom Centre Ouest, qui assure le ramassage et le traitement des déchets sur la commune, va faire évoluer au fil des mois le mode actuel de collecte.

Actuellement, le paiement du ramassage des ordures des usagers est inclus dans la taxe d'habitation et son montant est fixé par la Communauté de Communes de Brocéliande. A brève échéance, chacun paiera en fonction de ce qu'il donne à ramasser. Ce système plus équitable viendra peu à peu bouleverser les habitudes.

Ainsi, au cours des quatre premiers mois de l'année 2011, chaque foyer recevra la visite d'un ambassadeur du tri. Cette visite permettra d'identifier chaque foyer, de contrôler le volume des bacs en place, d'identifier le bac vert présent par la pose d'une puce électronique et enfin de rappeler les consignes en matière de tri des emballages et des papiers. Les usagers habitant en zone rurale sont également concernés. Ils se verront remettre deux bacs individuels : un bac vert avec une puce électronique et un bac jaune.

A compter du 20 avril 2011, la collecte sélective des emballages et des papiers sera réalisée à proximité du domicile à l'aide d'un bac jaune individuel aussi bien dans le bourg qu'en zone rurale. Les bacs collectifs disposés en campa-

gne disparaîtront progressivement. Les papiers seront alors à déposer dans le bac jaune et mélangés avec les emballages recyclables. Donc, plus besoin du petit bac bleu à papier. Si vous êtes équipé, il restera à votre disposition si vous le souhaitez. Les bacs jaunes seront collectés toutes les deux semaines sur l'ensemble du territoire.

A partir de janvier 2012, des bacs verts seront mis à disposition des foyers ruraux. A partir de cette période, il appartiendra à chaque famille, d'amener son bac dans un lieu de regroupement, sachant que la facturation ne portera pas sur le poids des ordures mais sur le nombre de fois où le bac sera présenté au ramassage collectif. Avec ces nouvelles dispositions l'usager percevra le lien entre la

quantité de déchets qu'il a produite et sa facture. N'hésitez pas à interroger les services du SMICTOM au 02 99 09 57 26, ou à consulter son nouveau site internet : www.smictom-centreouest35.fr



Un parc "attractif" pour l'école primaire



Il y avait une attente, c'est indéniable. Dès la mise en place du nouveau parc informatique par la municipalité, les sept classes de l'école primaire La Pierre Pourprée ont pris d'assaut les nouvelles machines. "Notre parc informatique était obsolète et ne nous permettait plus d'assurer le passage du B2I (Brevet Informatique et Internet) comme le préconise l'Education Nationale", commente Morgane Gourdon, directrice de l'établissement. Avec un jeu de neuf ordina-

teurs de bureau et de six portables, les élèves pourront à la fois s'initier aux fonctions de base, mais aussi, dans le cadre de l'aide personnalisée du soir, réviser de manière plus ludique. Pour cet élève de CM1, la leçon est d'ailleurs bien intégrée : "Avant, je ne connaissais pas bien les touches du clavier, maintenant j'ai bien progressé, et cela m'aide pour les jeux à la maison !" Ne dit-on pas que s'approprier, c'est détourner et inventer ?

Travaux au presbytère



Dès janvier, des travaux seront engagés sur le presbytère de Plélan pour sécuriser sa structure. Il s'agit de démolir les plafonds de la façade ouest pour découvrir la souche des cheminées et la charpente, mise à mal par des infiltrations d'eau. Pendant la durée de ces travaux, le parking du presbytère sera en partie occupé par du matériel de chantier.

Nouvelles enchères

Dès janvier, le site internet de la commune proposera une nouvelle vente aux enchères de son matériel déclassé. Entre autres produits, vous trouverez : des tables de cuisine en inox, des candélabres d'éclairage public, des lots de chaises d'écoliers... Rendez-vous sur www.plelan-le-grand.fr et cliquez sur l'onglet [webenchères](#).

Les salles ont un nom !

Quel nom donner aux salles communales ? S'agit-il d'inventer un nom de toute pièce ou bien faut-il conserver un nom d'usage qui s'est imposé avec le temps. Le Conseil municipal a tranché : ce serait sans doute une erreur de remplacer un nom d'usage adéquat par une dénomination plus flatteuse, mais difficile à s'approprier à la fois pour la population et pour le personnel communal. En



revanche, lorsque le nom d'usage ne se justifie pas ou porte le nom de l'ancien propriétaire du lieu, il semble opportun d'en changer. Ainsi, la salle des Fêtes conservera sa dénomination, la salle avenue de la Libération (ex OtB) devient salle des Associations, l'ancienne école du Thélén salle du Fief, la salle de réunion de la médiathèque et la salle des petits, respectivement, Le Balcon et Argol, clin d'oeil à l'oeuvre de Julien Gracq. Une signalétique adaptée sera apposée au premier semestre 2011.

Elections cantonales

Les prochaines élections cantonales se dérouleront le dimanche 20 mars 2011 pour le premier tour et le dimanche 27 mars 2011 pour le second tour (hors des périodes de congés scolaires). Ce scrutin permettra de renouveler pour moitié les conseillers généraux du département.

Attention : compte-tenu des nouveaux chiffres de la population plélanaise (+ de 3500 hab.) la réglementation oblige chaque électeur à se présenter au bureau de vote muni de sa carte d'électeur et d'un titre d'identité.

C'est voté

CONSEIL MUNICIPAL du 2 décembre 2010

- > Suite au refus de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine de valider la création de 3 éoliennes sur le territoire de la Communauté de Communes de Brocéliande, le Conseil Municipal décide la suppression d'une des zones de développement éolien (pour la partie située sur l'espace communal).
- > Acceptation de décisions modificatives sur le budget principal et le budget cantine.
- > Délibération précisant les conditions d'exercice des fonctions à temps partiel au sein de la collectivité.
- > Fixation de l'indemnité de conseil au receveur au taux maximal.
- > Avenants de travaux supplémentaires d'un montant total de 5 534,61 € pour l'agrandissement du cimetière.
- > Avenants de travaux supplémentaires d'un montant total de 49 875 € pour la restauration de l'église.
- > Réaménagement d'emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- > Renouvellement du contrat de désinfection avec l'entreprise Farago pour une durée de 3 ans et un forfait annuel de 480,06 €.
- > Signature d'une convention d'entretien des espaces verts du lotissement de la Lande du Gué avec l'ESAT du Pommeret (Etablissement et Service d'Aide par le Travail).
- > Acquisition d'une parcelle cadastrée section AD n°171, conformément à l'estimation des Domaines, soit 46 800 €.
- > Réaménagement d'un contrat de prêt d'un montant de 609 796 € sur 20 ans contracté le 15/05/2001 au taux de 5,49 %. Les nouvelles conditions donnent un taux fixe à 4 %, soit une réduction annuelle de 3 405,01 €.

- > Suppression du budget annexe cantine en raison d'un changement de comptabilité.

- > Remboursement des frais engagés par M. le Maire et le 5ème adjoint pour leur participation au congrès des maires pour un montant de 299,60 €

Le prochain Conseil municipal aura lieu le jeudi 6 janvier 2011, 20h30 salle du Conseil.

Janvier



<
Emballée comme une oeuvre de l'artiste Christo, l'église commence sa restauration en janvier 2010. Déballage complet et achèvement des travaux : fin 2011 !
>
En février, création du club de lecteurs pour partager ses émotions littéraires et ses coups de coeur.

Février



Mars



<
Chaque année, le carnaval prend un peu plus de couleurs. Plus besoin d'aller à Rio ou Venise...
>
Classe 0. "J'ai dix ans, laisse-moi rêver que j'ai dix ans..." comme dit la chanson !
>
Arrivée de la télévision numérique. A la veille de la coupe du monde de football, un passage à la TNT moins explosif que prévu.

Mai



Retour sur les moments forts...

Pour le plaisir, jetons un petit coup d'oeil dans le rétroviseur. Voici un panorama en images des événements, petits ou grands, qui ont marqué la vie de la commune en 2010.

&...



Janvier. Les groupes Traënn Choq, Ar Men Du, Les Coeffes de Beria ont fait vibrer le plancher de la Salle des Fêtes, lors du traditionnel Fest-Noz organisé par les Dansous du Gué.



Février. Hommage enflammé à Marina Tsvétaïéva par Ivan Golovin et Louise Putov à l'occasion du Printemps des poètes à la médiathèque.



Avril. Les jeunes agriculteurs du canton de Plélan évoquent le parcours du lait avec les élèves de la Pierre Pourprée.



Mai. Pour les accros du vélo : ouverture à Plélan d'une section cyclo-sportif & cyclo tourisme.



Juillet. Le nouveau cinéma de Plélan commence à tisser sa toile.



Juin



Les jardins municipaux inaugurés sous le signe du bambou et de l'osier tressé.

septembre



La Rando des Beiles bourdonne comme chaque année de cyclistes et de marcheurs.

novembre



Inauguration & visite guidée du restaurant municipal : tenue correcte exigée !

décembre



Les murs ont des oreilles... à la médiathèque jusqu'au 29 janvier 2011



Juillet



Festival Tout le monde danse : j'adooore... regarder danser les gens !

Octobre



Trackmania : "Compet" de bolides via internet pour un sprint final au Gaming Show de Brest.

Retour sur les moments forts...

&...



Jeux de mains avec le Patchwork-Boutis au forum des associations de septembre.



En octobre, Hubert Ben Kemoun donne une image éruptive de l'écriture aux élèves de nos écoles dans le cadre du festival intercommunal "Spécial Polar".



Novembre. Remise des diplômes d'honneur aux anciens combattants de 1945.



Novembre. Le collège met ses baskets pour battre la maladie et s'engager auprès de l'association ELA contre les leucodystrophies.



Novembre. Sandres et brochets sont venus peupler l'étang de Trégu, à l'initiative de la Gaule Bréalaïse.

A Bras ouverts

Des bras levés ensemble qui forment la frondaison d'un seul et même arbre, c'est le logotype choisi par l'association le BRAS* : comme une volonté de s'imposer et de promouvoir le monde associatif. Le BRAS, c'est la réponse du Conseil de développement du Pays de Brocéliande à la question de l'identité du territoire de Brocéliande : on se sent vraiment du Pays de Brocéliande quand on participe au tissu associatif. Devenu une association indépendante, hébergé dans les locaux du Pays de Brocéliande, le BRAS revendique trois missions : favoriser l'émergence de projets collectifs, inciter au partage des compétences et des matériels. En bref, une "asso" pour soutenir les "assos". "Nous ne sommes pas une plateforme", précise, Cécile Bauer, coordinatrice du BRAS, "mais plutôt une gare d'aiguillage, pour accompagner, orienter, fédérer les initiatives". Créé en octobre 2008, le BRAS a pris le temps de mettre en place son réseau et de fixer son champ d'action. Aujourd'hui, une cinquantaine d'associations sont déjà adhérentes, et parmi



celles-ci, on compte déjà quelques associations plélanaises.

Vous êtes acteur du monde associatif et vous souhaitez en savoir plus sur le BRAS ? Une présentation du dispositif avec la coordinatrice aura lieu le jeudi 20 janvier à 20h, à la médiathèque de Plélan-Grand.

Internet : www.broceliande-richesses-associatives.org / tél. 02 99 06 32 45

* Brocéliande Richesses Associatives



Yukikan prend son envol

Le club de judo de Plélan, qui était depuis six ans sous la tutelle de l'ADSCRIP, décide de devenir association et de s'affilier directement à la fédération officielle. "Le déclic a eu lieu en mars dernier", explique Fabrice Hortefeux, le nouveau président : "suite à une rencontre qui a réuni plusieurs

clubs du pays de Brocéliande, nous avons été surpris par le nombre de bénévoles prêts à s'investir dans la création et le suivi d'une association". Yukikan, "L'école du courage" est née et entend bien insuffler un nouveau dynamisme au club. "Nous garderons ce qui fait le succès de nos entraînements : une am-

biance agréable, tournée vers la détente et l'esprit de groupe, avec une option compétition pour celles et ceux qui veulent aller plus loin", continue le président. Pas question de jouer les cadors, le club préfère communiquer sur sa pédagogie et le respect du partenaire : "Les coups ne sont pas donnés, c'est une des rares activités

sportives qui peut se pratiquer des 4 ans" assure Kathia Lebail, l'entraîneur. D'accord à cet âge ce n'est pas vraiment du judo, mais les "Baby do" ne boudent par leur plaisir : ça s'empoigne, ça roule, ça se défoule autour d'exercices qui privilégient le jeu et le contact.

Au total, le club compte aujourd'hui une centaine d'adhérents, tous âges confondus. Avec quatre ceintures noires, le niveau est bon, d'autant plus lorsque que Chloé et Jordan en sport étude judo à Rennes viennent le samedi grossir les rangs et apporter leur expérience au groupe. L'association ne compte pas en rester là et souhaite multiplier dans l'année les interclubs, proposer en juin un gala de fin de saison et permettre à ses adhérents de suivre en direct, à Paris la coupe du Monde de Judo.

Contact : Fabrice Hortefeux
au 02 99 07 87 38 ou sur internet : <http://osaekomi.skyrock.com>



L'or et le bois

Pour la deuxième année consécutive, Quentin Roland, 20 ans, remporte la médaille d'or aux Olympiades Régionales des métiers à Brest. L'épreuve ? Fabriquer une étagère téléphonique. Le meuble est un peu passé de mode mais sa création requiert un vrai savoir-faire : tracé et exécution des queues d'aronde, assemblage et placage de merisier, de bubinga sur du médium, avec, cerise sur la commode, un filet de poirier noir. Comme le répète à l'envi ses professeurs : "Ce garçon a la fibre" ! Quant à Judikaël Lemée 16 ans, il décroche le bronze dans la section canalisation. Il s'agissait pour les participants, d'assembler un réseau de conduites d'eau potable. Actuellement en contrat de 2 ans dans une entreprise d'assainissement à Carentoir en alternance avec un Bac pro, Judikaël semble déjà de plain-pied dans la vie professionnelle. Un début de parcours prometteur pour ces jeunes plélanais, qui se prolongera pour Quentin par une finale nationale à Paris en février.

Entre le marteau et la plume



Un duo étrange entre la grâce et l'apesanteur, entre un marteau et une danseuse. C'est l'histoire d'une trentenaire, sans enfant, qui revendique son indépendance, brandissant haut son marteau en signe d'insoumission. Mais c'est surtout le récit d'une solitude, celle qui vous enferme et vous rend "marteau".

Après plusieurs mois de répétition, et plusieurs expérimentations du spectacle dans la rue, Morgane Davalan et sa Mo compagnie donneront une répétition publique de ce spectacle le jeudi 20 janvier à 20h30 à la Salle des Fêtes. Entrée libre et gratuite.

Argol, pour les petits lecteurs



Dès le 2 février et tous les 2 premiers mercredis de chaque mois, de 10h à 12h, la médiathèque de Plélan vous propose un nouvel espace pour ses "petits lecteurs": la salle Argol. Dans un décor prêté par la Médiathèque Départementale d'Ille et Vilaine, vous pourrez bénéficier d'une sélection de livres destinés aux 0-5 ans et suggérés par l'équipe de la médiathèque, ainsi que des animations proposées par Fanny. Cet espace, ouvert à tous, est gratuit et libre d'accès, vous pouvez y emprunter la plupart des ouvrages présentés. L'animation "Histoires comme ça" qui initie les 0-4 ans aura désormais lieu chaque premier mercredi des vacances scolaires dans cet espace et sur inscription uniquement.

Ça va se passer

Voeux du Maire 8 janv. à 18h

Venez assister aux voeux du Maire, samedi 8 janv. à 18h au restaurant municipal.

Le carnaval se prépare 10 janv.

Rendez-vous le lundi 10 janvier à 20h30 au Balcon (salle de réunion de la médiathèque) pour faire le point sur les préparatifs autour d'une (ou deux !) galette des rois !

Loto 15 janv.

Le samedi 15 janvier, le collège l'Herminie organise son traditionnel loto, au restaurant municipal. Ouverture des portes à 19h.

Baby-foot 15 janv.



Un tournoi de babyfoot ouvert aux jeunes et leurs familles est organisé au centre social.
Rens. 02 99 06 88 80

Club lecture 15 janv. & 19 fév.

Le club de lecture de la médiathèque qui accueille tous les amateurs de petite et grande littérature se réunira les samedis 15 janvier et 19 février. Venez partager vos plaisirs de lecteurs et échanger sur vos livres préférés.
Rens. 02 99 61 80 03

BRAS 20 janv. à 20h



Le BRAS (voir article p. 12) propose aux associations une découverte de leur dispositif de mutualisation lors d'une rencontre le jeudi 20 janvier de 18h à 20h à la médiathèque de Plélan.
Rens. 02 99 61 80 03

Danse 20 janv. à 20h30

La MO compagnie donnera une répétition publique de son spectacle dansé : "Marteau" à la salle des Fêtes de Plélan. Entrée libre et gratuite.

Premiers secours 28 janv.



Une formation PSC1 (premiers secours) s'organise sur la commune pour le printemps prochain.

Les personnes intéressées sont invitées à une réunion d'informations le vendredi 28 janvier 2011 à 19h, au centre social. Pour tous renseignements, contactez le : 06.37.21.36.68

Rencontres des métiers Du 28 au 30 janv.

Les compagnons du devoirs ouvrent au public leur centre de formation à Rennes. Ils invitent du 28 au 30 janvier, de 9h à 18h les jeunes âgés de 15 à 26 ans à venir découvrir les nombreux débouchés de leurs 25 métiers dans les secteurs du bâtiment, de la boulangerie-pâtisserie, du cuir et de la métallurgie.
Rens. Josselin Mazet au 02 99 65 14 00.

Fest-noz 29 janv. à 20h



Les Dansous du Gué ouvriront l'année 2011 avec leur traditionnel fest-noz de janvier. Avec en animation : le P'tit fermier, les Beurdy Galleses et Hast'afu; Salle des Fêtes.

Radio amateur 1er fév

Création d'une radio temporaire sur le territoire : L'ADSCRIP centre social envisage de créer une radio temporaire qui émettra le temps d'une semaine pendant l'événement Tout Le Monde Danse, fin juin 2011. La création de cette radio locale est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes. Si ce projet vous intéresse, une réunion publique aura lieu le 1er février 2011 au centre social.
Renseignement ADSCRIP.

Sculptures Du 1er fév. au 26 mars



La médiathèque accueillera une exposition du sculpteur Claude Le Luherne, baptisée : échiquier. Du 9 février au 26 mars 2011, vernissage samedi 12 février à 18h00. Rens. 02 99 61 80 03

Foot 5 Février

Repas du FC Plélan-Maxent à la salle des fêtes de Maxent. Toutes les infos sur le site du FC Plélan-Maxent <http://fc-plelan-maxent.footeo.com/> ou au 06 81 51 81 30

Danse 16 fév.

Dans le cadre de sa résidence et en amont du festival "Tout le monde danse", la Compagnie Zéphyr propose une création chorégraphique, tout public : "Espèces (s) d'espace (s)", mercredi 16 février 2011 à 20h. 4€/personne - 40 min. Salle des Fêtes de Plélan.

Forum Agenda 21 19 fév.

Vous êtes tous invités à participer au forum Agenda 21 de la commune, et à apporter votre contribution à la réflexion. Samedi 19 février, toute la journée.
Rens. Mairie et sur www.plelan-le-grand.fr



Roger Martin

Pour mémoire

En octobre dernier, la municipalité a sollicité le concours de jeunes collégiens de l'Herminie et du preneur de son, Frédéric Dupont, pour collecter les témoignages de trois anciens combattants de 39-45 qui vivent à Plélan-le-Grand. Portrait de Roger Martin, 20 ans en 1939.

Romain, Killian et Thibault ont fait, avec leur professeur d'histoire-géographie, le déplacement du collège au domicile de Roger Martin. Les jeunes sont venus saluer le nonagénaire comme on salue un ancien, avec un respect mêlé de timidité. Roger Martin serre les mains avec douceur, son regard fatigué ne lit plus les visages, il faut s'approcher très près, le moment est presque solennel. Impressionnés, les collégiens tripotent leur questionnaire, hésitent à aller au front, et puis Romain se lance : "Comment êtes-vous devenu soldat ?" Roger Martin raconte. Il raconte son incorporation en 1940. La France ne peut pas l'intégrer à ses rangs car elle n'a plus d'armes pour ses soldats. Il décide alors de rejoindre l'Armée d'Afrique au Maroc où il sera formé et équipé par l'armée américaine. «On ne plaisantait pas à l'époque, les entraînements se faisaient à balles réelles : si on se trompait on était tué ! Le soir, il arrivait que notre tente soit piégée, il fallait y désamorcer les explosifs avant de se coucher." A la fin de sa formation, Roger Martin sera affecté dans le Génie de la cinquième

compagnie américaine, régiment de reconnaissance. Une unité métissée où Français, Américains, Espagnols, Algériens, Sénégalais apprennent à se serrer les coudes comme les "Indigènes" de Rachid Bouchareb".

Ensuite, c'est le débarquement à St Tropez, la libération de Marseille, puis la remontée jusqu'à St Etienne, Dijon, jusqu'au seul camp de concentration en territoire français "le Struthof". A l'évocation du camp, Roger Martin fait une pause : la guerre c'est la guerre, ce n'est pas rose, mais Struthof c'est l'innommable. "On connaissait l'existence de ces camps, mais... voir ces atrocités... Et puis les survivants squelettiques que l'on avait ordre de ne pas nourrir... Cela les aurait tué.

Cinq années en mouvement, c'est le quotidien du régiment de reconnaissance : se lever à 5h du matin, sécuriser les lieux, plonger en biais la baïonnette pour repérer les mines en plastiques, pas assez de permissions pour retourner voir la famille. Tant pis, la famille elle était là, autour d'une conserve américaine : "Chez les Ricains, c'était pas triste, feux de camp et banjos.... Tout le folklore ! Et Roger de fredonner "She comes down from Tennessee, one cold december's day..."

Vous arrive t-il d'évoquer la guerre avec d'anciens soldats?

"Y'en a plus beaucoup. pas évident de trouver des points communs : chaque régiment faisait sa guerre. Alors on n'en parlait pas.

Mon souvenir le plus triste ? Ca sent la question piège : entre les camarades tués au front, le camp d'extermination, l'ancien soldat devenu colonel n'a que l'embarras du choix. Mais la réponse désarçonne : "c'est certainement l'annonce de la fin de la guerre. Ca peut paraître bizarre, mais cette guerre a créé une telle camaraderie entre nous, nous étions solidaires et unis."

Les jeunes disent au revoir, un peu secoués.

Le 2 novembre, quelques jours après ce travail de collectage, nous avons appris avec tristesse, le décès de Monsieur Roger Martin. Cette disparition soudaine nous rappelle combien est fragile et donc précieuse la transmission de l'Histoire par les anciens aux nouvelles générations.

Les enregistrements de Roger Martin, Fernand Hérisson et Alain Lecorre sont disponibles à l'écoute sur le site internet communal.

Ciné à l'Hermine Janv.

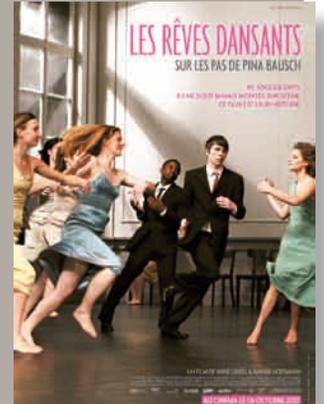
Les rêves dansants, sur les pas de Pina Bausch

1h29min. Film allemand réalisé par Anne Linsel, et Rainer Hoffmann. Date de sortie cinéma : 13 octobre 2010.

En 2008, Pina Bausch, quelques mois avant sa mort, décide de reprendre son fameux spectacle Kontakthof, non plus avec sa trou-

pe, mais avec des adolescents de 14 à 18 ans qui ne sont jamais montés sur scène et n'ont jamais dansé. Ce documentaire est leur histoire...

Dimanche 2 janvier à 20h en VO
Mardi 4 janvier à 20h en VO



Le monde de Narnia : L'Odyssée du Passeur d'Aurore

1h55min. Film américain Réalisé par Michael Apted, avec Georgie Henley, Skandar Keynes, Ben Barnes. Date de sortie cinéma : 8 décembre 2010.

Edmund et Lucy Pevensie, ainsi que leur détestable cousin Eustache, plongent à travers un intrigant tableau pour embarquer sur le magnifique Passeur d'Aurore. A bord, ils retrouveront leurs amis le roi Caspian et la souris guerrière Ripitchip. Le destin même

de Narnia repose sur le succès d'une mission qui entraîne les courageux voyageurs vers des îles mystérieuses. Affrontant des créatures magiques et de sinistres ennemis, ils seront également amenés à retrouver leur ami le grand Lion Aslan.

Vendredi 7 janvier à 21h
Samedi 8 janvier à 21h
Dimanche 9 janvier à 16h



La princesse de Montpensier

2h19min. Film français réalisé par Bertrand Tavernier, avec Lambert Wilson, Grégoire Leprince-Ringuet, Mélanie Thierry. Date de sortie cinéma : 3 novembre 2010.

1562, la France est sous le règne de Charles IX, les guerres de religion font rage... Marie de Mézières, une des plus riches héritières du royaume, aime le jeune Duc de Guise, celui que l'Histoire prénommera plus tard «de Balafre». Elle pense être aimée de lui en retour. Son père, le Marquis de Mézières, guidé par le souci d'élévation de sa famille, le pousse à épouser le Prince de Montpensier qu'elle ne

connaît pas. Ce dernier est appelé par Charles IX à rejoindre les princes dans leur guerre contre les protestants. Le pays étant à feu et à sang, afin de protéger sa jeune épouse, le prince l'envoie en compagnie du Comte de Chabannes, dans l'un de ses châteaux les plus reculés, Champigny. Il charge le comte, son ancien précepteur et ami, de parfaire l'éducation de la jeune princesse afin qu'elle puisse un jour paraître à la cour...

Dimanche 9 janvier à 20h
Mardi 11 janvier à 20h



Red

1h51min. Film américain réalisé par Robert Schwentke, avec : Bruce Willis, Morgan Freeman... Date de sortie cinéma : 17 novembre 2010.

L'heure de la retraite a sonné ! Mais dans certaines professions, la transition peut s'avérer difficile : Franck ne supporte pas l'inactivité, son collègue Joe végète en maison de retraite, Marvin use d'amphétamines et Victoria fait des petits boulots. Pas facile de décrocher

quand on a été... agents de la CIA toute sa vie ! Pourtant, quand leur ancien employeur décide d'éliminer pour de bon ces agents un peu trop compromettants, il va découvrir qu'en dépit de leur âge, ce sont encore de redoutables adversaires.

Vendredi 14 janvier à 21h
Samedi 15 janvier à 21h

